Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leur potentiel en énergies renouvelables depuis 1994.

Avec les acteurs locaux, VALOREM développe, construit, exploite et maintient ses parcs d'énergies renouvelables.



Chronologie du projet







2

Lancement des études du projet DEM&TER

2022

Autorisations pour le lancement de la construction

V

2024

Chantier
Mise en service
Début des suivis
agronomiques

Schéma de fonctionnement d'une centrale agrivoltaïque





1,8 ha Surface clôturée

248 kWcPuissance installée

3 annéesde suivis par des
organismes
indépendants
(au minimum)

3 cultures testées sous les panneaux



Maîtrise d'ouvrage



Instituts d'études agronomiques



Développement et montage financier



Partenaire du projet



Exploitation et maintenance



Soutien financier



d'œuvre



Commune de Losse



Démonstrateur agrivoltaïque DEM&TER (40)

L'ÉNERGIE D'AGIR

Agence VALOREM Nouvelle-Aquitaine
213 cours Victor Hugo, 33 130 BÈGLES

Tél. +33 (0)5 56 49 42 65 Agence.Nouvelle-Aquitaine@valorem-energie.com





Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme?



L'agrivoltaïsme est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface. Elle participe à la diversification et à la pérennisation des activités agricoles, tout en œuvrant pour la transition énergétique.



L'agrivoltaïsme est à la confluence de ces deux enjeux que sont la production d'électricité verte et de denrées alimentaires.



LES ATOUTS DU MODÈLE AGRIVOLTAÏQUE



Diversification et pérennisation des cultures



Développement de nouvelles filières locales



Respect de l'environnement



Protection contre les aléas climatiques





\rightarrow LES CULTURES POSSIBLES



Culture inter-rang maraîchage, grandes cultures...



Élevage pâturage ovin, caprin, bovin...



Cultures sous panneaux mobiles arboriculture, baies...

Ces projets, développés par VALOREM, donnent la priorité aux activités agricoles. Ils sont conçus selon les besoins des agriculteurs (implantation, espacement et hauteur des panneaux...).





DEM&TER: une expérience grandeur nature

Souhaitant apporter une réponse à la transition agroécologique et énergétique, VALOREM s'est associé à des acteurs agricoles landais pour créer le projet **DEM&TER**: **une expérimentation grandeur nature de 2 hectares**, visant à tester plusieurs cultures à l'ombre des panneaux solaires.

ightarrow Une démarche de R&D suivie par des instituts agronomiques indépendants et reconnus

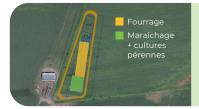
2 OBJECTIFS

- → Évaluer les effets de l'ombrage sur les cultures
- ightarrow Valider l'environnement de travail
 - pour l'agriculteur
 - · pour l'exploitant de la centrale (VALEMO)





CO CO



DEM&TER est constitué de plusieurs zones permettant de **tester simultanément différentes familles de cultures** (fourrage, baies, asperges etc.). Ces dernières seront rigoureusement sélectionnées en fonction de leur **sensibilité aux événements climatiques** et de leur **potentiel commercial local**.



UNE SOLUTION DURABLE POUR LES AGRICULTEURS

Préoccupé par le changement climatique et les défis agricoles à venir, David LABORDE, agriculteur depuis près de 20 ans, souhaitait repenser son modèle pour assurer la pérennité de son exploitation.

Il a dédié 2 hectares de ses terres afin d'accompagner VALOREM dans cette expérimentation à taille réelle.





ightarrow une initiative en partie financée par les citoyens



Le territoire s'est impliqué dans le développement du démonstrateur à travers 3 campagnes de financement participatif.



Au total, **559 prêteurs** ont exprimé leur soutien à ce dispositif inédit dans les Landes, en investissant **près de 500 000€**.

Signe fort d'adhésion des citoyens pour ce modèle, qui représente une avancée significative pour la filière agricole.

→ UNE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ EN CIRCUIT COURT

Le Groupement Les Mousquetaires, acteur majeur de la grande distribution, s'est engagé à acheter l'énergie produite par la ferme solaire via un contrat long terme sur une durée de 20 ans.

Ce contrat PPA* assure un **revenu stable** au producteur d'énergie et, pour l'acheteur, un **approvisionnement fiable et décarboné**, à un prix connu à l'avance.

* PPA «Power Purchase Agreement», contrat long terme qui lie un producteur d'énergie et un acheteur.